

Les dépenses portées à la connaissance de l'Expert ou évaluées, s'établissent ainsi qu'il suit,

- Impôts sur le revenu :	110 000 F
- Taxes foncières et taxe d'habitation :	40 000 F
- Frais de pension : 7000 x 12 :	84 000 F
- Cadeaux aux 5 enfants pour Noël :	50 000 F
- Cadeaux aux 5 enfants pour anniversaire :	50 000 F

	334 000 F

cadeaux à 5 enfants sur 6 ? sans analyse par l'expert ?

l'expert affirme à nouveau, malgré les refus d'éclaircissement des consorts STEIN, page 48, que des chèques de retraits sur comptes de Mme veuve STEIN signés par les consorts STEIN à leur profit sont des dépenses justifiées.

$86\ 000 \times 4,4 = 378\ 000$
2e erreur : 34 000

Les excédents de Mme STEIN s'élèvent à 86 000 F par an : (420 000 - 334 000 F), soit environ 344 000 F sur 4 ans. Sachant qu'entre les deux décès, des avoirs bancaires déclarés par les différentes banques n'ont augmenté que de 138 000 F, il reste 206 000 F de dépenses non justifiées.

D'après les "chiffres" de l'expert
+ somme de ses 2 erreurs
(132 000 + 44 000) = 176 000
+ prétendus cadeaux : $100\ 000 \times 4,4 = 440\ 000$
Total non justifié à expliquer = 600 000